



Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Rapport de la vérificatrice générale – décembre 2015

Volume III, Chapitre 5

Pourquoi est-ce important?

- Les activités de loteries et de jeux représentent une source de recettes provinciales d'environ 142 millions de dollars par année.
- Retards importants rencontrés lors de l'audit annuel de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB)
- Questions complexes en matière de comptabilité reliées à la SLJNB

Nos constatations

Placement dans Geonomics :

- La SLJNB a participé dans un placement de la Société des loteries de l'Atlantique dans Geonomics, une entreprise de jeux en ligne ayant son siège au Royaume-Uni. La participation de la SLJNB dans ce placement a été de 4 millions de dollars.
- Perte de 4,3 millions de dollars liée à la participation dans le placement dans Geonomics
- La SLJNB n'a pas effectué son propre contrôle diligent de sa participation dans ce placement séparément de la Société des loteries de l'Atlantique.

Trop-payés aux Premières Nations :

- Entre 2002 et juillet 2015, des trop-payés à sept Premières nations se sont élevés à 14 millions de dollars.
- Les erreurs de calcul ont été découvertes en 2013 et n'avaient pas été corrigées en octobre 2015.
- En juillet 2015, 3,4 millions de dollars en trop-payés sont connus et continuent de s'accumuler depuis à raison de 172 000\$ par mois (estimation).
- Aucuns plans de régler le recouvrement des trop-payés.

Terminaux de loterie vidéo (TLV) :

- Au moment de notre audit de l'exercice 2013, il y avait plus de 300 TLV non autorisés au Nouveau-Brunswick, ce qui peut réduire les recettes autrement disponibles à la SLGNB.
- Le ministère de la Sécurité publique devrait exercer une surveillance plus proactive et accroître les mesures de respect de la loi en vue de réduire ou d'éliminer les TLV non autorisés.

Conseil d'administration de la SLJNB :

- Faiblesses en matière de pratiques de gouvernance du conseil d'administration de la SLJNB comprenant : l'absence d'un comité d'audit, l'absence de réunions régulières, la petite taille du conseil et membres issus seulement du gouvernement interne.
- Le conseil d'administration de la SLJNB devrait adopter des pratiques de gouvernance améliorées.